

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 8

Artikel: L'instruction des recrues chez les fusiliers territoriaux : une véritable révolution dans l'infanterie suisse?
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'instruction des recrues chez les fusiliers territoriaux

Une véritable révolution dans l'infanterie suisse ?

Par le colonel Hervé de Weck

Pas de risque pour la démocratie : l'équipe d'officiers et de sous-officiers instructeurs de l'école de Chamblon n'est pas en train de préparer un « pronunciamiento » ! Avec l'accord de leurs supérieurs, ils ont mis au point un programme et des méthodes résolument nouvelles pour former des fusiliers territoriaux de nouvelle génération.

Dans l'Armée 61, les fusiliers territoriaux étaient des « papi » de landsturm, des soldats corpulents et grisonnants, qui posaient la garde devant un bâtiment officiel, qui surveillaient une gare ou une voie ferrée. Les « jeunes » de l'élite s'en moquaient un peu, tout en reconnaissant leur courage tranquille et leur discipline librement consentie. Avec l'Armée 95, les fusiliers territoriaux sont des jeunes gens décidés, bien entraînés, maîtres d'eux-mêmes et de leurs armes, capables de s'adapter à des situations imprévisibles en l'absence de leurs supérieurs. Les fusiliers d'aviation, les fusiliers de sûreté qui protègent les installations permanentes de la Force aérienne et les infrastructures logistiques reçoivent une formation identique.

La place d'armes de Chamblon est devenue « La Mecque » de cette spécialité nouvelle dans l'infanterie. Le 10 mai, le commandant d'école, le colonel EMG Henri Monod, et le commandant de la Division territoriale 1, le divisionnaire André Liaudat, organisaient une journée de démonstration à l'intention de la presse et des officiers qui ont à faire avec les fusiliers territoriaux. Une fois de plus, le faible nombre de journalistes, comme l'intérêt des « désignés volontaires » présents apparaissaient significatifs.

Pourquoi des régiments territoriaux ?

Depuis 1962, la défense de la Suisse était organisée en prévision d'une invasion de l'Europe occidentale par les forces du Pacte de Varsovie. On doit reconnaître aujourd'hui que les responsables d'alors avaient vu juste et que l'image qu'ils se faisaient de l'ennemi potentiel correspondait à la réalité ; les plans du Pacte de Varsovie découverts à Berlin-Est en font foi. Dans un tel contexte, les priorités



Dans l'instruction des fusiliers territoriaux, on applique la Nouvelle technique de tir de combat. Ici une des positions, le doigt n'est pas sur la gâchette. La bande blanche indique que l'arme non chargée a été contrôlée. (Photo H. W.)

dans l'instruction allaient à la préparation au combat, aussi bien pour les troupes mécanisées, l'infanterie que pour les troupes logistiques. Les hommes les plus âgés, regroupés en compagnies de landsturm, assumaient la garde ou la surveillance des infrastructures indispensables à la vie du pays, aussi bien dans les zones d'opérations de l'armée de campagne que dans les secteurs laissés libres de troupes combattantes.

Après l'implosion de l'Union soviétique, la menace de conflits internationaux impliquant de vastes opérations aéro-mécanisées disparaît en Europe, tandis que se renforce le risque de la violence infra-guerrière, c'est-à-dire d'activités du crime organisé, de menées extrémistes, d'actions terroristes à grande échelle, d'affrontements entre groupes ethniques et de désordres de tous genres, des

éventualités qui pourraient se produire demain, aussi sur notre territoire. Face à cette menace non militaire ou à une situation de catastrophe, les autorités civiles, communales, cantonales, fédérales risquent de se trouver débordées, d'autant plus que la Suisse, l'Etat le moins « policier d'Europe » ne dispose pas, comme les

Etats voisins, d'importantes forces de police et de réserves stratégiques comme les CRS ou les gendarmes mobiles en France. Encore ces moyens n'ont-ils pas suffi lors de la récente vague d'attentats et Paris a dû déclencher « Vigipirate » !

Les régiments territoriaux, qui existent en principe dans chaque canton, comprennent entre 1 et 5 bataillons de fusiliers territoriaux, chacun alignant entre 2 et 5 compagnies ainsi que 1 section de grenadiers territoriaux. Ne disposant pas d'armes lourdes, ces formations ne sont pas non plus conçues pour les mêmes engagements que l'infanterie traditionnelle ; elles ne font pas le travail des groupes d'intervention des polices cantonales. En revanche, des états-majors militaires pourraient leur ordonner d'assurer pour un temps la sécurité de sec-teurs-clés, de protéger des installations de conduite



Un des fusiliers a été assailli par derrière. Grâce à la technique du combat rapproché, il fait tomber son adversaire. (Photo : H. W.)



Position après avoir neutralisé un suspect. Les fusiliers territoriaux travaillent toujours par «paire». (Photo : H. W.)

ou des infrastructures de combat.

Ces régiments sont les partenaires militaires directs des autorités cantonales dont les forces de police sont débordées. A la demande d'un gouvernement, ils peuvent accueillir des réfugiés, exploiter des camps de prisonniers, d'internés ou de réfugiés (un camp de 500-700 personnes par compagnie), effec-

tuer des tâches de surveillance, contrôler la circulation, boucler un secteur, leur mission première restant pourtant la garde d'ouvrages civils d'importance régionale ou nationale. Pour certains, il faut au moins une section, pour d'autres, et le plus souvent, une compagnie ; une unité peut donc au maximum protéger trois ouvrages. Ces effectifs sont déjà un minimum, car il s'agit d'en-

gagements 24 heures sur 24, qui peuvent durer des semaines. On comprend dès lors que les fusiliers territoriaux ne peuvent pas tout garder !

Les formations territoriales sont capables de s'adapter à l'aggravation de la menace, et de passer de la surveillance à la sûreté, à la garde et à la défense. Le bataillon tient en réserve des moyens pour renforcer son dispositif, pour boucler un périmètre plus important. C'est à ce niveau que se trouvent les grenadiers territoriaux, capables de rétablir la situation en cas d'occupation de locaux ou d'actes de violence qui se produiraient dans les secteurs attribués au bataillon. Maîtrisant le tir de combat au fusil d'assaut et au pistolet, ils savent reprendre le contrôle d'ouvrages dont les formations territoriales sont responsables, tout en limitant au maximum les dommages collatéraux, le remède ne devant pas être pire que le mal.

L'instruction des fusiliers territoriaux

A Chamblon, l'instruction des fusiliers et des grenadiers territoriaux repose sur la Nouvelle technique de tir de combat (NTTC pour les initiés), parfaitement adaptée pour des soldats de milice, qui donne aux fusiliers territoriaux une assurance et une efficacité impressionnantes. Ces résultats convaincants ne doivent pas faire oublier qu'il n'a pas été évident de convaincre certains orga-



Technique pour se couvrir mutuellement. (Photo : H. W.)



Les grenadiers territoriaux prêts à l'engagement. On porte la casquette à l'envers pour avoir une meilleure vision et pour reconnaître ses chefs au galon qu'ils portent alors derrière la tête. (Photo : H. W.)

nes de décision à Berne ; comme dans toute armée, il y a toujours lutte entre conservateurs et progressistes. Les hommes donnent l'impression de savoir qu'ils s'entraînent pour faire face à des problèmes qui pourraient se produire demain. Quoi qu'il en soit, la jeune équipe d'instructeurs de Chamblon, avec des méthodes modernes et beaucoup de dynamisme, parvient à motiver des jeunes gens nés dans une société post-industrielle minée par le matérialisme, l'individualisme et l'indifférence. On aimerait que les enseignants parviennent à créer un tel esprit dans les écoles publiques...

Les différentes démonstrations du 10 mai montrent également qu'un drill intelligemment conçu, dont les finalités apparaissent clairement aux jeunes hommes qui le subissent, donne des résultats probants dans des domaines aussi divers que

le corps à corps, le combat rapproché, l'instruction des tireurs d'élite (par modestie on les appelle « tireurs de fusil à lunette », en abrégé « TIFLU » !), l'apprentissage des gestes à effectuer en cas d'arrestation ou d'interception d'une personne suspecte.

La technique et l'attitude des soldats à un contrôle d'entrée ou à un barrage routier ne peut pas être drillée comme un geste technique au football, car chaque situation nécessite une réaction adaptée, une maîtrise qui ne peut être acquise que par de nombreux exercices durant lesquels des camarades jouent avec réalisme des jeux de rôle. Même si les gens qui se trouvent en face de lui se montrent agressifs, grossiers et violents, le soldat territorial doit manifester du tact, de la politesse et le sens de la proportionnalité, même s'il prend des « mesures énergiques ». Ainsi il avertit toujours la personne qu'il neutralise de ce qu'il va faire, une technique qui tient compte de la « procédure mentale de l'agression ». Voilà la raison qui permet de comprendre le profil de recrutement du fusilier territorial : vif d'esprit, équilibré, calme avec des



Contrôle de circulation... Les fusiliers territoriaux ont fait sortir du véhicule un suspect qui reçoit l'ordre de tourner le dos aux fusiliers, d'écartier les jambes et de lever les bras, les paumes dans la direction des soldats. (Photo : H. W.)

facilités pour la communication, les « Rambos » restant indésirables. Ces hommes, en effet, doivent choisir la bonne solution dans des situations de stress et de tension, sans qu'un sous-officier ou un officier puisse toujours leur donner des ordres. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la boutade du colonel Monod, lorsqu'il prétend que les fusiliers territoriaux sont « l'élite de l'armée ».

Le fait que fusiliers et grenadiers ne fassent qu'un cours tous les deux ans vient malheureusement tempérer cet enthousiasme. Même s'ils participent à des activités hors service, ces hommes conserveront-ils leur « top niveau », surtout les grenadiers dont les missions s'apparentent, dans une faible mesure, à celles des groupes d'intervention des polices cantonales qui, eux, s'entraînent une fois par semaine ? D'autre part, il faudra penser à la relève des magnifiques instructeurs qui œuvrent à Chamblon. Pour si bien motiver des jeunes de vingt ans, il faut disposer d'un gros capital d'enthousiasme et de foi, qui risque de diminuer avec l'âge, une tendance qui se rencontre aussi dans l'enseignement civil...

H. W.



Contrôle de circulation. Les fusiliers territoriaux portent le gilet pare-balles et un casque spécial... (Photo : H. W.)